



Champagne Infos

EDITO

Chers habitants, chers amis,

Malgré un contexte environnemental toujours influencé par la crise sanitaire c'est dans un esprit résolument optimiste et tourné vers l'avenir que l'équipe municipale, engagée à mes côtés, a pu mener à terme les travaux programmés en 2021 :

- la réfection de l'Eglise, qualifiée à juste titre, de chantier majeur du mandat ;
- l'infrastructure camping, valorisée par le renouvellement des équipements techniques, la création de l'aire de jeux et la gestion assurée par ses nouveaux exploitants, permettant en finalité, sa réouverture lors de la saison 2021.

L'inauguration des nouvelles infrastructures de l'église est prévue le :
Dimanche 15 mai 2022.

A cette occasion, la messe célébrée par Monseigneur GARIN, Evêque de Saint-Claude, symbolisera sa réouverture. En remerciement de leur action, les donateurs, les organismes financeurs et toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette réalisation seront invités au vin d'honneur qui leur sera offert, à l'issue de la cérémonie.

Pour 2022, le programme prévisionnel des travaux communaux, intégré au plan de relance, est axé : Rénovation Patrimoine et Sécurité-Voirie.

Par ailleurs, dès le mois d'Avril, se profilent les rendez-vous électoraux, organisés en scrutin à 2 tours, aux dates respectivement indiquées ci-dessous pour :

- ♦ Election Présidentielle : **Dimanche 10 et 24 avril 2022,**
- ♦ Elections Législatives : **Dimanche 12 et 19 juin 2022,**

J'émets le souhait que les mois à venir permettent à chacun de vous, de mener à bien tous leurs projets, dans un environnement où il fait bon vivre, car « *La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer* » (P. Drucker)

Restant à votre écoute, recevez mes cordiales salutations.

Le Maire,
Marie-Christine PAILLOT

HIVER 2022



SOMMAIRE

Edito	1
Travaux de Réfection Eglise.....	2
Programme d'Aménagement Forestier 2022-2041.....	3
Dématérialisation des demandes d'Urbanisme.....	4
Parenthèse enchantée et Décorations de NOËL.....	5
Remise des Colis de Noël.....	5
Informations Pratiques.....	6

TRAVAUX DE REFECTION DE L'EGLISE



En octobre 2017, la commune sollicitait un cabinet d'architecte pour une étude de faisabilité, remise début janvier 2018.

A l'époque, la commune, consciente de la nécessité de ces travaux, n'était pas en capacité financière pour la mise en œuvre d'un tel projet et par conséquent

a préféré en reporter les investissements.

Pendant presque trois ans, la réflexion s'est maintenue entre économies, report et incertitude jusqu'à un équilibre budgétaire plus conforme à ses ambitions.

Fin d'année **2019** et début janvier **2020**, l'état des lieux de l'édifice a révélé que les travaux présentaient un caractère d'urgence, en raison de dégradations constatées en toiture comme le prouvent les fuites d'eau apparues à l'intérieur de

l'édifice, niveau « sacristie » et des chutes de tuiles, côté presbytère et rue du Pavé. C'est tout naturellement que nous avons fait appel aux services de l'architecte, Mr ZIOUA pour réactualisation de son étude de faisabilité. Ainsi, dans cette continuité, il a pu établir le cahier des charges, permettant tour à tour :

- l'évaluation financière utile à la réalisation des travaux.
- la préparation du dossier de demandes de subventions, d'appel d'offres, la programmation des réunions préparatoires à la mise en œuvre du chantier.

L'enveloppe globale de travaux estimée à : **173 595 € HT** a pu être maintenue, se répartissant en 2 lots respectifs :

- Charpente Couverture Zinguerie pour 118 500 HT
- Mise au Normes des installations électriques pour 36 017 € HT à laquelle s'ajoutent les frais annexes.

(tableaux détaillés ci-dessous)

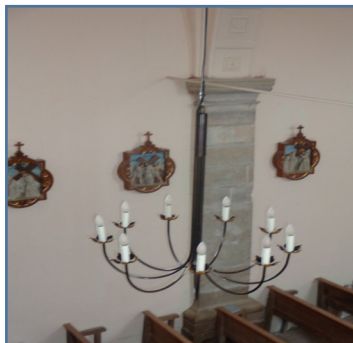
Comme vous vous en doutez, la commune, ne pouvant assumer seule la totalité de la dépense, a constitué un dossier d'appel à subventions, complété par un prêt échelonné sur 20 ans. Dans le même temps, a été organisée une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine en lien avec la Région Bourgogne Franche-Comté, à hauteur de 15 000€ dont la durée de collecte des dons est valable jusqu'au 31 mars 2022.

Postes de Dépenses		
POSTES DE DEPENSES	ENTREPRISE	Coût HT en €
DIAG	ALEA	648
Coordonnateur SPS	G2A	1 785
Annonce Légale Marché Public	E-MARCHEPUBLIC	490
	Le PROGRES	375
	La VOIX du JURA	400
Etude et MO Architecte	J-ZIOUA	15 380
Charpente Couverture Zinguerie	CONTET-BOUROTTE	118 500
Mise aux Normes Installations Electriques	PRETRE et Fils	36 017
TOTAL DEPENSES HT		173 595

Plan de Financement Correspondant		
RECETTES	PARTICIPATION	Coût HT en €
DST (Dossier Solidarité Territoriale)	20%	34 300
DSIL (Dotation à l'Investissement Local)	30%	52 079
MECENAT	15 000(-6%)	14 100
Région Bourgogne F-C	15 000	15 000
Abondement Fondation Patrimoine	20% de 15 000	15 000
Total Subventions Demandées		118 479
Reste à Financer		56 116
TOTAL RECETTES HT		173 595

Sans oublier la touche finale, les lustres très épurés dans leur configuration mais qui donnent à l'ensemble une élégante simplicité conforme aux lieux. Nous devons cette réalisation à **Laure AUBERT des Ateliers de l'Or à la Lumière à ORNANS**. Pour finaliser l'ensemble, les travaux d'isolation plafond et murs de la Sacristie, pour un coût de : 6 167,50 € HT, programmés début mars 2022, clôtureront la réfection de l'Eglise.

Nous procéderons alors au grand ménage afin de préparer l'inauguration des nouvelles infrastructures, prévue le **dimanche 15 mai 2022**, à laquelle vous êtes tous chaleureusement conviés.



PROGRAMME D'AMENAGEMENT FORESTIER 2022-2041

Prévus sur une période de 20 ans, les aménagements forestiers font l'objet de révisions périodiques. Celui de la forêt communale de Champagne-sur-Loue, s'étendant sur **63,76 ha**, arrivait à son terme, à la fin de l'année 2021, c'est la raison pour laquelle, en lien avec l'ONF sa révision a été initiée en fin d'année 2020.

Un état des lieux a permis d'engager les actions à mener et établir le "**Programme d'Aménagement Forestier**" 2022-2041, raisonné qui reprend :

- L'analyse complète de la forêt et de son environnement
- La définition des objectifs assignés à cette forêt
- Un programme de gestion raisonnée et d'aménagements nécessaires et souhaitables à plus ou moins longs termes.

Ce programme recense toutes les actions à engager dans la forêt sur les **20 ans à venir**, en tenant compte **des grands enjeux** :

- Accueil du public, protection de la biodiversité, coupes de bois, renouvellement de la forêt en essences permettant le maintien des paysages et le bon état du patrimoine communal.
- Le renouvellement continu s'inscrit dans une garantie de gestion durable.

Vous trouverez ci-dessous, les Essences présentes dans la Forêt de CHAMPAGNE-sur-LOUE et leurs principales caractéristiques. :

	Surface boisée (%)
Chêne sessile ou pédonculé	60%
Hêtre	15%
Chêne rouge	5%
Frêne commun	4%
Robinier	1%
Erable sycomore	1%
Merisier	1%
Charme	7%
Autres feuillus	6%
TOTAL	100 %

- La forêt communale de **Champagne sur Loue** est une forêt feuillue de l'étage collinéen inférieur où l'on trouve les différentes séries de chênaie et chênaie-charmaie.
- Issus de taillis sous futaie, les chênes sessile et pédonculé sont les plus représentés. Toutefois, le chêne sessile, mieux adapté aux conditions stationnelles sera privilégié dans les opérations de plantation ou lors de coupes de régénération naturelle, tout en conservant le mélange des feuillus précieux.

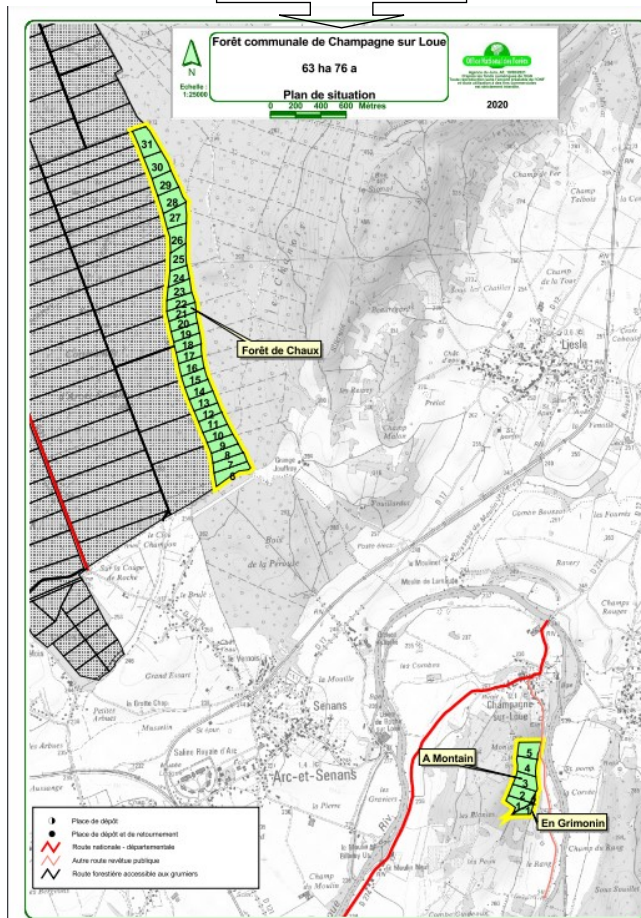
Conclusion : Le programme d'actions prévoit :

Pour les coupes : Chaque parcelle inscrite au programme d'action passera en coupe selon fréquences de passage de 7 à 9 ans pour les jeunes peuplements en pleine croissance, de 15 à 21 ans pour les peuplements adultes issus de taillis sous futaie.

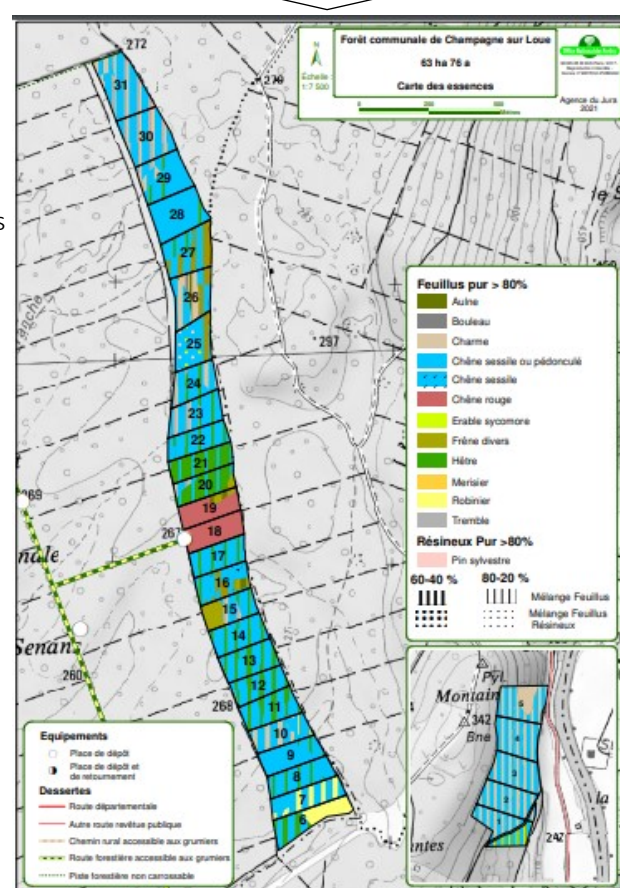
Pour les travaux : Les travaux sylvicoles sont régulièrement prévus, notamment dans les groupes de jeunesse et de régénération, afin d'assurer la survie et la bonne croissance des plants. Ces travaux sont le gage de réussite du bon renouvellement de la forêt.

Bilan prévisionnel : Le bilan prévisionnel est positif pour la commune. Le taux de réinvestissement en travaux est d'environ 48 %, il permettra d'assurer le renouvellement continu de la forêt en essences pour le bon état du patrimoine communal s'inscrivant ainsi dans une garantie de gestion durable de la forêt.

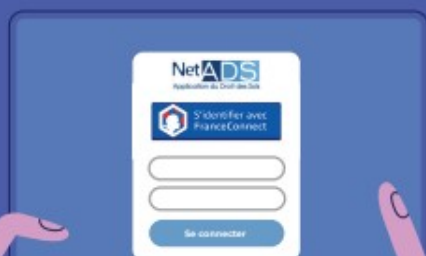
CARTE de SITUATION



CARTE des ESSENCES



La dématérialisation des demandes d'urbanisme



Qu'est ce que c'est?

Une plateforme en ligne pour le dépôt et le suivi de vos dossiers d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, etc.)

Quels avantages?



Gain de temps : dépôt possible 24h/24 - 7j/7, sans devoir se rendre en mairie



Des économies : gratuit, pas de frais de photocopie ni d'envoi

Pour qui?

Tout le monde : tant les particuliers que les professionnels

Pour quoi?

Tout type de demande d'autorisation d'urbanisme, en remplacement des dossiers papier

Comment?

En se connectant via FranceConnect sur la plateforme NetSVE pour « saisine par voie électronique »



Scanner ce Qr code ou rendez-vous sur le site de la communauté de communes www.valdamour.com à la rubrique urbanisme

Pour tous renseignements contacter votre mairie.

Depuis le **1er janvier 2022**, c'est la Communauté de Communes qui instruit les dossiers d'urbanisme.

Vous avez la possibilité de **saisir directement en ligne** vos demandes d'autorisations du droit des sols.

Simple et gratuite, la saisie en ligne est accessible en suivant le lien : www.valdamour.com, puis successivement aux rubriques indiquées ci-dessous:

- ↳ Urbanisme et logement
- ↳ Permis de construire et Certificat d'Urbanisme
- ↳ Dépôt des demandes d'urbanisme

NetSVE
Authentification

Bienvenue

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Je me connecte avec mon compte

Adresse électronique

Mot de passe

SE CONNECTER

Je souhaite créer mon compte
Je souhaite valider mon compte
Je souhaite réinitialiser mon mot de passe
Je souhaite supprimer mon compte

Code client : CCVALA39

Tous droits réservés © 2002-2022 OCI Urbanisme

A noter que le dépôt de dossiers papiers en mairie est toujours possible.



Les mairies conservent leur rôle de guichet unique :

- en matière de règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal,
- mais aussi quant aux demandes d'autorisations du droit des sols.

PARENTHÈSE RECREATIVE AUTOUR DES DECORATIONS DE NOËL



Champagne-sur-Loue aux couleurs de Noël !

Il faisait particulièrement froid en ce samedi après-midi 18 décembre ... A tel point que le brouillard givrant illustre parfaitement bien les allures de l'hiver et de Noël.

Pour autant, cela n'a pas découragé les enfants à venir participer aux décorations et ainsi parer le village aux couleurs de Noël.

Accompagnés de parents et de membres du conseil municipal, les enfants ont pris plaisir à décorer le sapin situé à proximité de l'église et aux abords de la mairie.

L'ambiance était dynamique et joyeuse, grâce à la bonne humeur et l'entrain des enfants : nous les remercions vivement pour leur participation !

En fin d'après-midi, les joues rougies par le froid, le bout du nez et les mains gelées, ceux-ci ont beaucoup apprécié le réconfort d'un goûter aux odeurs de chocolat chaud, de crêpes sucrées et friandises confectionnées par Agnès.

Le rendez-vous est presque déjà pris pour l'an prochain ...

Si, dans vos greniers, vous disposez de décorations non utilisées, alors, nous serons heureux de les faire revivre aux travers d'un « atelier déco », une après-midi de décembre 2022, en collaboration avec le comité des fêtes. L'appel est lancé ... Excellente année à tous !



REMISE DES COLIS DE NOËL AUX AINÉS DE LA COMMUNE

En début d'après midi, samedi 15 janvier 2022, les membres de l'équipe municipale ont pris plaisir à remettre, à chaque bénéficiaire, les paniers garnis de spécialités régionales en leur souhaitant une bonne dégustation.

Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance, à la fois respectueuse des règles sanitaires, mais avant tout sympathique et conviviale.

En revanche, nous sommes tous conscients que ce geste ne peut, en aucun cas, remplacer l'atmosphère et la convivialité qui s'installent au cours d'un repas partagé.

Nous espérons tous, que 2022 annonce un nouvel élan en nous emportant loin de cette spirale sanitaire infernale et que bientôt nous retrouvions les ambiances festives et la joie de vivre qui les accompagne.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE



Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections : la présidentielle et les législatives de 2022, n'oubliez pas de vous inscrire.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous y aider.

Inscription	Election Présidentielle	Elections Législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

PROFESSIONNELS de SANTE RESIDANT au VILLAGE

INFIRMIERS

KINESITHERAPEUTES

ORTHOPHONISTE

Cabinet et Soins à Domicile

Cabinet Infirmier :

1 rue des Sauniers 25610 Arc et Senans

- CUSSEY Alain 07 86 12 45 30
- MELONIO François 06 69 15 80 12
- FRANCHINI Marie 07 86 12 45 30
- GRENIER Éric 06 82 44 35 47

Centre de Soins Infirmiers :

11 rue de Strasbourg 39330 MOUCHARD

- PARIS Emmanuelle 03 84 73 83 25

CHERRADI Éric - Kinésithérapeute, intervenant avec 4 autres kinésithérapeutes au cabinet situé : 1 rue des Sauniers 25610 Arc et Senans
Tél. N° : 03 81 21 24 96

TOUSSAINT Elise - Masseur Kinésithérapeute intervenant aux domiciles des patients,
Tél. N° : 07 69 65 70 87

COMTE VOINOT Séverine - Orthophoniste, reçoit sur RV au cabinet situé 2 Centre Bourg 25610 ARC et SENANS
Tél. N° : 03 81 57 46 53

DECHETTERIE VILLERS FARLAY Tél. : 03 84 37 70 16

HIVER

(11 octobre au 20 mars 2022)

ÉTÉ

(22 mars au 09 octobre 2022)

Jours	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mardi	9h30-11h45	Fermé	8h30-11h45	Fermé
Mercredi	Fermé	14h00 -16h45	Fermé	13h30 -17h30
Jeudi	9h30-11h45	Fermé	8h30-11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé	8h30-11h45	Fermé
Samedi	9h30-11h45	14h00 -16h45	8h30-11h45	13h30 -17h30

Gratuité jusqu'à 26 passages /an, par foyer, hors déchets verts (base de 0,5 m³ / semaine) pour l'ensemble des déchets soit 13 m³ /an hors déchets verts. Au delà de ce seuil, tout passage supplémentaire sera facturé.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Jours de Collecte Bac gris : Chaque Mercredi
Bac/recyclables.....Mercredi Semaine Paire

Afin de sécuriser la collecte des Ordures Ménagères et prévenir tout incident, les bacs doivent être : sortis la veille du ramassage, et rentrés le plus tôt possible, après l'opération effectuée.

AGENDA

Rendez-vous électoraux, organisés, respectivement en scrutin à 2 tours :



ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Dimanche 10 et 24 avril 2022

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 12 et 19 juin 2022

Lundi 21 février 2022

SUEZ annonce une Opération de Nettoyage du Château d'Eau



GESTIONNAIRE DE L'EAU : Interfaces Techniques SUEZ

N° 0977 408 408 pour toutes demandes liées :

- à la facturation, aux problèmes de fuites sur branchements
- aux demandes de raccordements et de branchements

N° 0977 401 126 N° Urgence : En cas de fuite ou débordement

Tous renseignements : 03 84 37 74 74

Ou ccva@valdamour.com



Mairie de CHAMPAGNE sur LOUE
Tél 03 84 37 69 12

Site Internet : <http://www.champagne-sur-loue.fr/>

Courriel : mairie.champagnesurloue@valdamour.com

Permanence :
Le Maire ou l'un de ses adjoints vous accueille avec la Secrétaire de Mairie

Mardi et Vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Formulaires administratifs
www.service-public.fr